



PROTOCOLE SANITAIRE

Nom de l'établissement:	ANTOINE DE ST-EXUPERY
-------------------------	-----------------------

I- Etat des lieux:

Nombre total d'élèves	146	Nombre total de personnels	43
Nombre d'élèves des classes maternelles	33	Nombre de personnels enseignants	28
nombre d'élèves de classes élémentaires	59	Nombre de personnels techniques	7
nombre d'élèves des classes de collège	41	Nombre de personnels administratifs	1
nombre d'élèves des classes de lycée	13		

Nombre de bâtiments de l'établissement	8	Nombre de bureaux administratifs	1
Nombres de salles de classes	9	Nombre d'espaces "cantine-repas"	2
Nombre de salles annexes supplémentaires	3	Nombre de vestiaires pour les personnels techniques	0
Nombre de cours de récréation	4	Nombre de plateaux sportifs dans l'établissement	0
Nombre de salles de professeurs	1	utilisation de plateaux sportifs extérieurs	1
Nombre d'espaces sanitaires et WC adultes	0	Nombres d'espaces sanitaires et WC élèves	2

II- Mesures sanitaires

Modalité d'information des familles, des élèves et de formation des personnels
<ul style="list-style-type: none"> - Les familles ont été informées par mail, par courrier + sur le site de l'école du protocole de notre établissement - Affichage sur les portes à l'entrée de l'école d'affiches présentant les mesures sanitaires et les gestes barrières - Le personnel a pris connaissance du protocole.
Dispositifs pour préserver la distanciation sociale lors des entrées et sorties des écoles
<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves entrent par 2 entrées différentes le matin et mettent du spray hydroalcoolique. primaire (entrée 1), secondaire (entrée 2). Une prise de température sera effectuée. - 1 responsable est présent à chaque portail pendant que les enseignants assurent l'accueil dans leur classe. - Lors de la sortie, 2 entrées sont ouvertes (côté secondaire et côté primaire) - Seuls les parents des élèves de maternelle peuvent rentrer dans l'établissement. - les élèves de l'élémentaire attendront l'arrivée de leurs parents dans l'enceinte de l'établissement, à proximité du portail.



Aménagement et entretien des établissements scolaires

- Protocole sanitaire expliqué aux agents de service : nettoyage des points sensibles plusieurs fois par jour (poignée de porte, interrupteurs, espaces communs...)
- Achat de produits désinfectants : savon, gel hydro alcoolique + spray hydroalcoolique + 200 masques en tissus, 100 masques jetables.

Exemple de protocole de nettoyage

Fréquence	Agents de service	Enseignant
Tous les matins		Vérifier si tous les réservoirs de savons ainsi que les distributeurs de serviettes en papier et de gel hydroalcoolique sont pleins
Tous les après midis	Nettoyer et désinfecter les tables et les chaises Nettoyer les lieux communs (toilette et cuisine des adultes)	Nettoyer les fournitures utilisées pendant le temps de classes
Plusieurs fois par jour	Désinfecter les poignées de portes Après chaque passage de cohorte aux lavabos et aux toilettes, après chaque récréation, un agent désinfecte avant le passage d'une autre cohorte.	Nettoyage des tables Dans les espaces adultes, chaque adulte nettoie l'espace qu'il vient d'utiliser (table, WC, lavabo...) Chaque enseignant est responsable de la désinfection du matériel qu'il met à disposition de sa cohorte lors des récréations.

- Il faut afficher les protocoles de lavage des mains dans les coins sanitaires

Adaptation des règles de distanciation sociale en milieu scolaire dans tous les espaces de l'établissement (y compris modalité de l'alternance)

- Aération maximale des salles de classe en ouvrant les portes et les fenêtres (toutes les 15min)

Information des parents sur leur rôle.

- Surveiller l'état de santé de leur enfant (fièvre + toux) et prévenir la direction de l'école immédiatement en cas de symptômes.
- Coller dans les cahiers de liaison un mot explicatif + numéros d'urgence.
- Les parents ne peuvent pas entrer dans l'enceinte de l'école sauf pour les maternelles
- Chaque enfant doit avoir sa gourde ou sa bouteille d'eau.



Politique de l'établissement concernant le port du masque pour les élèves, les personnels.

- Obligation du port du masque pour tous les élèves du CP à la terminale et pour tout le personnel de l'école. Pas de masque pour les élèves de maternelle.
- Chaque personne doit aussi porter un masque pour entrer dans l'établissement

Organisation des transports scolaires

- Port obligatoire du masque dans le bus
- Distribution du gel hydroalcoolique à la montée
- Désinfection du bus avant et après les déplacements avec élèves

Gestion d'un cas suspect dans un établissement scolaire

- Isoler l'enfant et prévenir la famille
- Contacter la famille et demander de faire tester son enfant
- Demander un retour de l'avis médical afin de réintégrer l'élève dans l'établissement.

Protocole en cas de détection d'un cas avéré dans l'établissement.

- Prévenir les familles dont les enfants sont dans la même classe et prévenir les familles de l'ensemble de l'école
- Prévenir le poste diplomatique de la situation + les autorités locales

III- Mesures administratives

Adaptation de l'organisation du fonctionnement administratif de l'établissement

Permanence de la secrétaire comptable tous les jours dès 8h30 jusqu'à 16h.

Dispositif de distanciation sociale : une seule personne peut rentrer dans le bureau de la direction et doit se placer à distance de la secrétaire comptable et de la directrice.